

## La romanisation de l'habitat urbain après la conquête

L'exemple des villes de Gaule Belgique et des Germanies

*The Romanization of the urban housing after the conquest. The example of the cities of Gallia Belgica and Germania*

*La romanización del hábitat urbano tras la conquista. El ejemplo de las ciudades de Galia Bélgica y de las Germanías*

**Géraldine Alberti**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/archeopages/3807>

DOI : [10.4000/archeopages.3807](https://doi.org/10.4000/archeopages.3807)

ISSN : 2269-9872

### Éditeur

INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2018

Pagination : 26-35

ISSN : 1622-8545

### Référence électronique

Géraldine Alberti, « La romanisation de l'habitat urbain après la conquête », *Archéopages* [En ligne], 46 | 2018, mis en ligne le 01 décembre 2020, consulté le 03 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/3807> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/archeopages.3807>

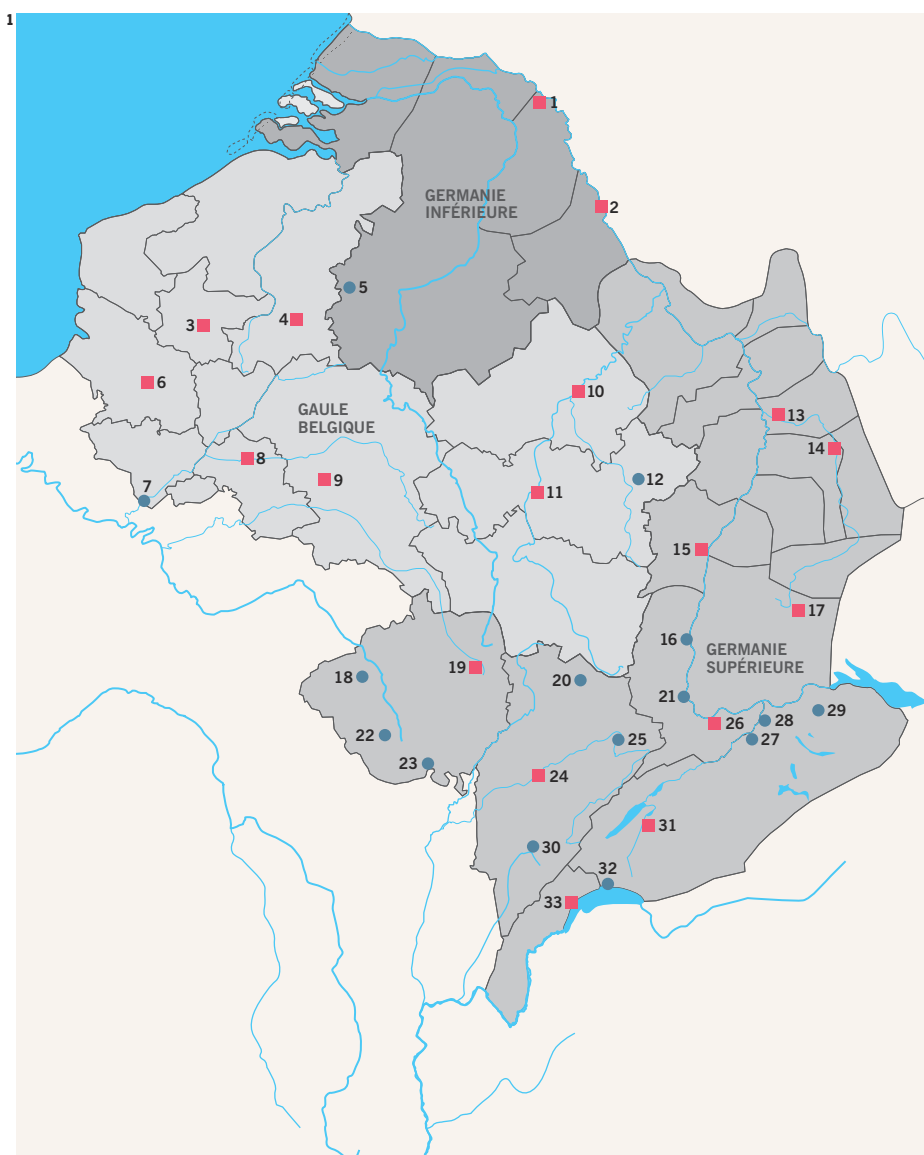
---

# La romanisation de l'habitat urbain après la conquête

## L'exemple des villes de Gaule Belgique et des Germanies

Géraldine Alberti UMR 7044, « Archimède »

26



|                        |            |
|------------------------|------------|
| 1. Xanten              | 4 maisons  |
| 2. Cologne             | 2 maisons  |
| 3. Arras               | 2 maisons  |
| 4. Bavay               | 5 maisons  |
| 5. Liberchies          | 4 maisons  |
| 6. Amiens              | 24 maisons |
| 7. Beaumont-sur-Oise   | 6 maisons  |
| 8. Soissons            | 1 maison   |
| 9. Reims               | 22 maisons |
| 10. Trèves             | 2 maisons  |
| 11. Metz               | 4 maisons  |
| 12. Bliesbruck         | 26 maisons |
| 13. Ladenburg          | 4 maisons  |
| 14. Bad Wimpfen        | 13 maisons |
| 15. Strasbourg         | 2 maisons  |
| 16. Biesheim           | 2 maisons  |
| 17. Rottweil           | 5 maisons  |
| 18. Vertault           | 13 maisons |
| 19. Langres            | 1 maison   |
| 20. Luxeuil            | 2 maisons  |
| 21. Kembs              | 1 maison   |
| 22. Alise-Sainte-Reine | 20 maisons |
| 23. Mâlain             | 6 maisons  |
| 24. Besançon           | 28 maisons |
| 25. Mandeure-Mathay    | 4 maisons  |
| 26. Augst              | 13 maisons |
| 27. Lenzburg           | 3 maisons  |
| 28. Baden              | 6 maisons  |
| 29. Oberwinterthur     | 14 maisons |
| 30. Equevillon         | 8 maisons  |
| 31. Avenches           | 12 maisons |
| 32. Lausanne           | 23 maisons |
| 33. Nyon               | 1 maison   |

■ chef-lieu de cité ● agglomération secondaire

1. Carte présentant les différents sites étudiés.

Les connaissances sur les maisons romaines ont longtemps été limitées à la maison luxueuse de type pompéien aux caractéristiques remarquables, ce qui amenait à oublier l'habitat plus modeste, qui concernait pourtant la majorité de la population. Déjà, les auteurs anciens ne s'intéressaient à ces constructions « ordinaires » qu'à de rares exceptions et avec mépris. Par exemple, Plutarque écrit qu'elles sont « sans air, sans lumière, inhabitables l'hiver et insalubres » (De Curiositate, cité dans Gros, 2001, p. 197). L'archéologie préventive et le perfectionnement des méthodes de fouille – notamment en ce qui concerne la reconnaissance des matériaux périssables – ont mis en évidence cet habitat modeste : 300 plans complets ou presque, répartis dans 33 agglomérations de Gaule Belgique et des Germanies (ill. 1), ont ainsi pu être étudiés, dessinant une image nouvelle et complétée de l'habitat urbain<sup>1</sup> (Alberti, 2009).

Ces recherches s'inscrivent dans la lignée de nombreux travaux sur les techniques de construction (Lasfargues, 1985 ; Chazelles, 1997, entre autres) ou les maisons urbaines réalisés depuis une quarantaine d'années. Ils correspondent à des synthèses monographiques sur des bâtiments, Maison du Dauphin à Vaison-la-Romaine (Goudineau, 1979) ou Maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Desbat, 1994), ou sur des quartiers d'habitation dans leur ensemble, à Lausanne (Berti Rossi, May Castella, 2005), Amiens (Binet, 2011) ou Besançon (Guilhot, Goy, 1992). Plusieurs bilans de ces avancées ont été dressés à l'occasion de colloques et de tables-rondes, notamment *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule Narbonnaise et dans les régions voisines* en 1992 (Borgard, 1996) et *La maison urbaine au Haut-Empire dans le Bassin parisien* organisés entre 2008 et 2011 par Olivier Blin (publication en cours). Cet intérêt pour l'architecture domestique est également souligné par la réalisation de plusieurs thèses sur des sujets aussi variés que l'urbanisme et les rythmes d'évolution à Bibracte (Meylan, 2005), les maisons des classes dirigeantes (Satre, 2007) ou les peintures murales à Avenches (Fuchs, 2003). Enfin, il est indispensable de mentionner l'ouvrage de Pierre Gros sur l'architecture romaine consacré en partie aux maisons (Gros, 2001).

Les *domus* diffèrent de l'habitat moins luxueux, tant dans leurs plans que dans les raisons mêmes de leur existence. Elles sont en effet largement tournées vers la fonction publique dont elles étaient le théâtre ; leurs composantes et leurs formes architecturales doivent répondre à des obligations sociales nombreuses et précises qui incombent aux notables et qui résultent d'une transposition du modèle de la maison à péristyle romaine. Au contraire, les habitats modestes répondent à deux exigences principales : avoir un endroit où vivre et travailler. Ces constructions correspondent le plus souvent à une architecture

vernaculaire dans laquelle un même besoin peut générer différents plans. Le traitement conjoint de l'ensemble de ces habitats urbains vise à mettre en évidence leur évolution et les rythmes d'intégration des éléments venus de Rome. Afin que la réflexion soit la plus complète possible, il est également indispensable de ne pas se cantonner aux seules capitales de cité, mais d'élargir la réflexion aux agglomérations développées les mieux connues.

### Les espaces structurels

L'un des problèmes majeurs dans l'étude de l'architecture domestique est l'identification d'un bâtiment comme habitation. En effet, la surface ouverte lors des opérations d'archéologie, souvent relativement restreinte, ne permet pas toujours de saisir la construction dans son ensemble. Il est alors indispensable de se référer à la présence d'éléments structurels récurrents permettant de les reconnaître pour ensuite espérer comprendre leur organisation.

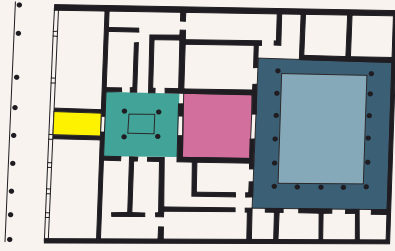
Les *domus*, catégorie à part dans l'habitat urbain, représentent à elles seules un marqueur de romanité et sont régies par des schémas de circulation précis et par la présence de locaux spécifiques indispensables. Les premières d'entre elles sont mises en place à partir de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, mais elles se développent fortement au cours du II<sup>e</sup> siècle, tant par leur nombre que par leur taille. Même si la prudence est de mise en fonction de l'état de conservation des vestiges, plusieurs éléments structurels caractéristiques permettent de les identifier de façon certaine : espaces d'entrée, cours à péristyle, pièces de réception (ill. 2).

On passera ici sur le cas des *atria* du fait de leur extrême rareté. En effet, cet élément caractéristique des *domus* républicaines est tombé en désuétude dès le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et n'est plus qu'un élément anecdotique sous l'Empire. Un seul a été identifié avec certitude dans la *domus* à *atrium* de Cologne (ill. 2, n° 1). En revanche, de nombreuses *domus* de Gaule Belgique et des Germanies illustrent la tradition de la maison à péristyle. Cet élément en est l'un des aménagements indispensables et récurrents. La surface importante de ces cours, ainsi que la colonnade le plus souvent richement aménagée qui les entoure, les rendent facilement reconnaissables. Le péristyle constitue l'élément central à partir duquel les différentes ailes et pièces de la maison sont distribuées.

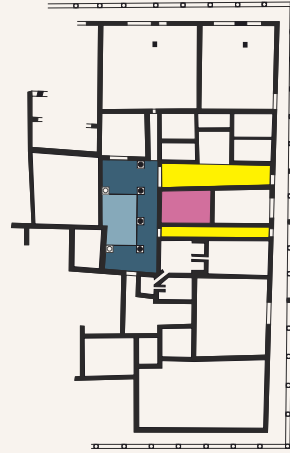
Les salles d'apparat, autre élément incontournable des *domus*, bénéficient le plus souvent – mais pas toujours – d'un emplacement privilégié en contact direct avec le péristyle et il n'est pas rare qu'elles soient placées selon un axe ouvrant une perspective. La plupart du temps, elles se démarquent également par la surface importante qu'elles occupent au sol, supérieure à celles des pièces voisines. De même, elles peuvent

1. Thèse de doctorat disponible en ligne, le lecteur y retrouvera l'ensemble des références utiles. Les données présentées ici correspondent à un état de la recherche en 2009.

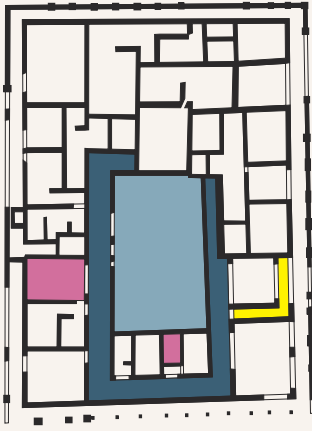
1. Cologne, domus à atrium



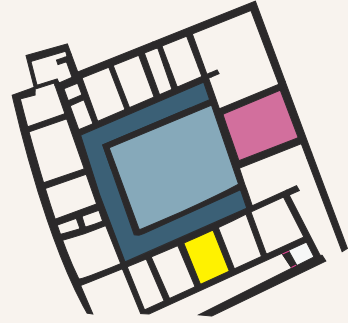
2. Augst, insula 23



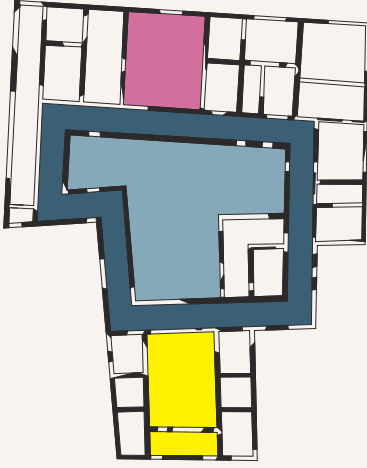
3. Augst, insula 30



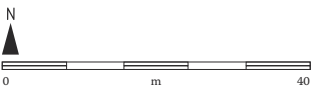
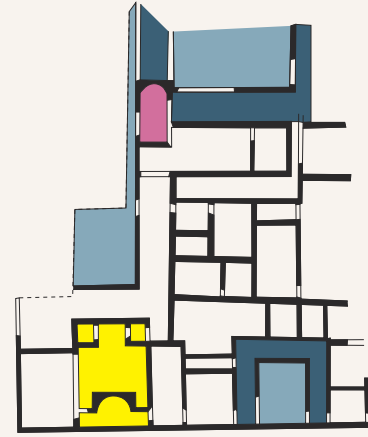
4. Metz, domus de l'Arsenal



5. Amiens, Palais des Sports, maison 3



6. Amiens, Palais des Sports, maison 4



- dispositif d'entrée
- péristyle
- atrium
- pièce d'apparat
- portique

présenter un plan singulier, avec une abside par exemple. Enfin, elles étaient richement décorées de mosaïques et de peintures murales. Ces salles d'apparat étaient sans conteste présentes dans l'ensemble des maisons à péristyle, même s'il n'est pas toujours possible de les situer lorsqu'aucun aménagement particulier n'est découvert.

Les dispositifs d'entrée sont plus difficiles encore à appréhender. Ils ont en effet la particularité de ne posséder aucun aménagement spécial ou élément caractéristique ; leur plan et leur taille sont variables. Les *domus* dans lesquelles ils ont été mis en évidence restent rares. Ces dispositifs faisaient office de lieu d'accueil du public. Dans l'idéal, leur position devrait s'inscrire dans un axe menant directement au péristyle à l'arrière duquel se développait la pièce d'apparat. Il semble pourtant que, dans la majorité des cas, la localisation et le plan de ces espaces aient été liés à la morphologie de la parcelle. Il est donc malvenu de restituer invariablement les entrées dans l'espace situé au centre de la façade, notamment dans les constructions pour lesquelles les murs sont, au mieux, arasés au niveau des fondations et où les systèmes de circulation restent méconnus.

Quelques caractéristiques peuvent être repérées à la fois dans les maisons de l'élite et dans les demeures des classes moyennes, qu'elles se trouvent dans un chef-lieu de cité ou dans une autre agglomération, en particulier le chauffage par hypocauste et l'intégration de locaux aux fonctions économiques dans l'habitat (ill. 3).

Le chauffage par hypocauste est assez aisément identifiable sur le terrain. Il doit avant tout être considéré comme un marqueur de romanité au même titre que les différents espaces caractéristiques des *domus* mentionnés ci-dessus. Dans la majorité des cas, l'hypocauste est utilisé comme simple chauffage au sol des pièces à vivre et de réception. Quelques rares exemples isolés datés de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle ont été relevés, mais il faut attendre le 11<sup>e</sup> siècle pour qu'ils se multiplient réellement. Il faut néanmoins préciser que toutes les habitations n'en comportent pas ; en effet seul un tiers des maisons étudiées en étaient pourvues. Ils peuvent être mis en place immédiatement lors de la construction du bâtiment ou ajoutés lors de réaménagements postérieurs. Ils sont alors clairement liés à une volonté d'améliorer le confort, mais aussi le signe d'un enrichissement du propriétaire. Enfin, le recours à l'hypocauste dans des thermes privés reste plutôt anecdotique. La dizaine d'exemples répertoriés a été repérée dans les vastes *domus* des capitales de cité. La construction d'un hypocauste pour le chauffage par le sol semble donc l'utilisation la plus courante, ce qui en soit n'a rien d'étonnant dans ces régions septentrionales.

Les locaux à vocation économique semblent indissociables des maisons gallo-romaines quel que soit leur *standing*. La grande majorité d'entre elles, si ce n'est la totalité, en comportait au moins

un. La surface qu'ils couvrent au sol et leur localisation sont les éléments principaux à prendre en compte pour les identifier. Ils se présentent couramment sous la forme de grandes halles ouvrant largement sur la rue. Les activités qui s'y sont déroulées ont laissé des traces plus ou moins importantes. On retrouve des fours et des foyers caractéristiques du travail métallurgique et de la céramique ou liés à une activité alimentaire, qui permettent de les identifier. Cependant, ces structures ne nous sont pas toujours parvenues et la seule présence d'un foyer, qui a pu avoir une fonction domestique, n'indique pas forcément l'existence d'un atelier. Il faut alors prendre en compte d'autres indices, pour certains plus discrets et qui diffèrent selon l'activité exercée : pesons ou déchets de fabrication des objets manufacturés, gouttes ou coulures de métal, creusets, scories, meules, bassins, etc.

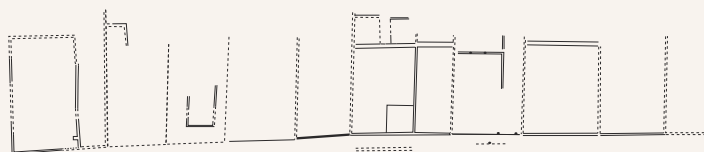
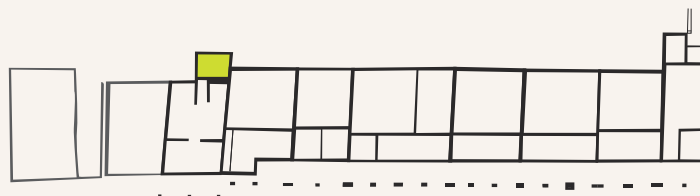
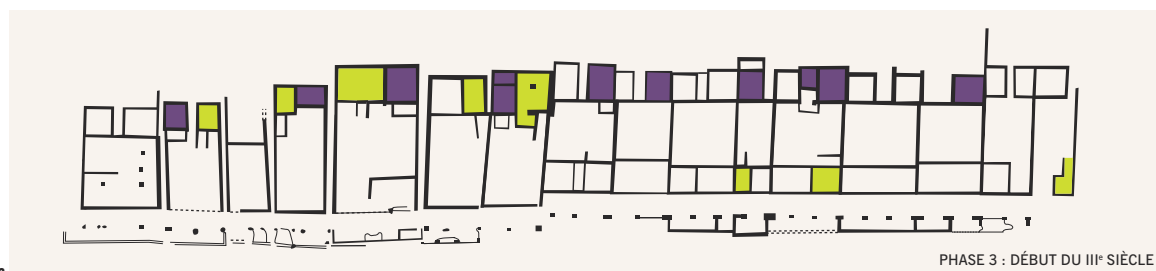
Les maisons de l'élite ne sont pas dépourvues de locaux artisanaux et commerciaux : de tels aménagements ont été identifiés avec certitude en façade de plusieurs *domus*, se développant sur tout ou partie de la largeur de la maison. Ces espaces sont ouverts sur la rue, tandis que la partie résidentielle est accessible depuis le portique par deux couloirs disposés entre les ateliers. Dans tous les exemples où ces activités artisanales et/ou commerciales ont été reconnues, on retrouve cette même indépendance des locaux par rapport à la maison, ce qui tend à prouver, soit qu'ils étaient loués à des artisans par les propriétaires de la *domus*, soit qu'ils appartenaient aux artisans.

L'organisation des maisons plus modestes se caractérise par une certaine homogénéité de la répartition des espaces ; elle est en effet comparable dans la plupart des sites et des constructions étudiés. Une distinction peut être faite entre les fonctions commerciales et artisanales. Les locaux à vocation de vente sont toujours installés en bordure de la rue, dans des espaces occupant généralement une petite surface à l'avant de la maison, ou en avant du portique, alors que les ateliers peuvent être installés au cœur ou à l'arrière du bâtiment.

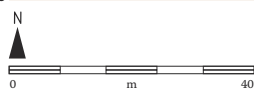
Les caves, qui n'ont été retrouvées, à quelques rares exceptions, que dans les maisons modestes ou moyennes à vocation économique, sont l'un des éléments les plus représentatifs de l'architecture domestique des provinces septentrionales de l'Empire romain. Elles sont principalement, et très largement, présentes dans les agglomérations dites secondaires et dans celles installées dans le voisinage d'un camp militaire ; des exemples, moins nombreux, ont également été relevés dans les capitales de cité. Leur position en sous-sol permet une bonne conservation de leur structure, même si, bien souvent, il ne reste que pas ou peu de vestiges de la maison à laquelle elles appartenaient. Les décombres des niveaux supérieurs effondrés nous donnent des éléments de réflexion indispensables sur les pièces qui les

**3. n° 1 :** Les différentes phases du quartier ouest de Bliesbruck montrent la mise en place précoce de limites parcellaires qui restent les mêmes pendant toute l'occupation du quartier. Les bâtiments sont agrandis vers l'arrière avec l'installation de caves et de pièces sur hypocauste. Toutes les pièces de façade sont le siège d'activités artisanales. Les n° 2 et 3 illustrent la présence des locaux à vocation économique dans les demeures de l'élite.

1. Bliesbruck - quartier ouest

PHASE 1 : MILIEU DU I<sup>er</sup> SIÈCLEPHASE 2 : FIN DU I<sup>er</sup> SIÈCLEPHASE 3 : DÉBUT DU III<sup>e</sup> SIÈCLE

3



■ hypocauste ■ cave

surplombaient. De plus, les caves découvertes sans liaison apparente avec une construction nous indiquent tout de même la présence d'une habitation sous laquelle elles étaient installées.

Leur emplacement au sein des îlots, en façade ou à l'arrière du bâtiment, doit probablement répondre à un impératif de construction, lié à l'existence d'ateliers ou de boutiques nécessitant la présence d'espaces de stockage. On constate en effet que l'ensemble des habitations des artisans et commerçants installées dans des agglomérations liées aux camps du *limes* possèdent un sous-sol situé en bordure de rue.

Le dernier élément récurrent que l'on rencontre dans les maisons des artisans et des commerçants correspond aux espaces ouverts ; l'absence de constructions permet de les repérer. On ne trouve souvent tout au plus que des appentis réalisés en matériaux légers dont on relève les traces au sol. Il est également fréquent, quand ces espaces sont rejetés à l'arrière des maisons, que les palissades ou les murs limitant les parcelles aient laissé des traces. Les sols, souvent composés de graviers, cailloutis ou encore d'un pavage, nous donnent des indices importants de leur existence. La présence de puits constitue enfin l'un des éléments incontournables de leur aménagement. Des espaces ouverts ont été mis en évidence dans de

nombreuses constructions ; leur position n'est pas fixe, mais est conditionnée par la place disponible et par les activités qui s'y déroulent (cour à usage domestique ou artisanale).

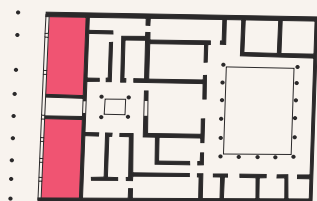
### L'évolution des matériaux et techniques de construction

Les matériaux et les techniques de construction mis en œuvre pour l'édification des maisons sont variés. L'apport des nouveautés romaines n'a en aucun cas conduit à la disparition des traditions gauloises qui persistent durant toute l'Antiquité, mais les techniques locales ont évolué grâce à l'apport de nouveaux matériaux et techniques. Leur étude précise, ainsi que la mise en parallèle de leur période d'apparition au sein de différentes agglomérations, ont permis de proposer des rythmes d'évolution qui sont relativement homogènes.

L'un des premiers éléments intégrés dans les constructions est la pierre. Elle est évidemment présente dans les bâtiments dès la fin de la période protohistorique, mais elle n'est alors utilisée que marginalement comme calage de poteau ou encore comme solin. Il faut attendre le milieu du I<sup>er</sup> siècle de notre ère pour que son utilisation se précise ; elle prend son véritable essor à la fin du I<sup>er</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup> siècle. Elle est utilisée sous des



2. Cologne, domus à atrium



3. Augst, insula 23



3



0 m 40

locaux à vocation économique

formes variées : solins, fondations, murs-bahuts ou encore élévations complètes. Les connaissances restent cependant limitées pour ces dernières : du fait des destructions postérieures et de la récupération massive des matériaux, les murs ne sont souvent conservés que sur quelques assises, et il n'est pas rare que seules subsistent les fondations ou les tranchées de fondation. De plus, l'utilisation conjointe de pierre et de terre et bois a été largement démontrée, ce qui limite nos connaissances sur la part de l'utilisation de la pierre.

En étudiant de plus près l'ensemble des maisons, six types de murs ont pu être mis en évidence, chacun d'entre eux présentant un certain nombre de variantes, en fonction des matériaux mis en œuvre dans la partie supérieure des élévations (torchis, adobe ou encore bois). Certains sont entièrement en terre et bois : les murs à poteaux plantés, les murs reposant sur les sablières basses. D'autres intègrent une quantité plus ou moins importante de pierre : les murs dont les sablières basses prennent place sur des solins, les fondations totalement en pierre et enfin les murs-bahuts. Enfin, on trouve des murs maçonnés sur toute leur hauteur. Il est très fréquent de croiser plusieurs techniques au sein d'une même construction. Il existe quatre cas de figure.

Le premier correspond aux murs porteurs réalisés entièrement en pierre sur toute leur hauteur alors que tous les autres murs sont de terre et de bois, avec fondations ou non en pierre, le tout appartenant à un même état de construction. Le deuxième présente les mêmes particularités, mais les différences de techniques employées relèvent d'un agrandissement ou d'un réaménagement. Ensuite, certains bâtiments ne possédaient que des murs-bahuts supportant une élévation en terre et bois. Enfin, dans certaines maisons, il ne semble pas y avoir de logique particulière entre les différents types de bâti.

L'architecture romaine est connue pour la construction de masse qui découle de la standardisation des matériaux tels que les briques et les tuiles. Aucune habitation érigée en brique n'a été mise au jour dans les régions ici étudiées. Les autres matériaux de terre cuite sont généralisés dans les toitures, les sols, et les installations de chauffage par le sol.

À partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, période à laquelle ils se généralisent en Gaule, les sols en béton et en mortier sont largement utilisés dans tous les types d'habitation, et plus particulièrement dans les pièces de réception ou à usage domestique ; leur usage n'induit cependant pas l'abandon de la terre battue. Alors que les sols construits se retrouvent dans toutes les catégories de maisons, les mosaïques sont uniquement présentes dans les maisons de l'élite urbaine. La terre battue reste le matériau le plus couramment utilisé aussi bien dans les locaux liés au commerce et au travail artisanal que dans les pièces à fonction résidentielle. Quand les sols en béton et en mortier se multiplient, elle reste toujours largement utilisée dans les espaces artisanaux et commerciaux, certainement pour des raisons pratiques.

Pour bien saisir les phases d'évolution des techniques mises en œuvre, quelques sites – où le nombre de maisons étudiées est suffisamment important et où l'on a reconnu des phases de construction successives au sein d'une même parcelle – ont été comparés pour permettre une analyse pertinente [ill. 4]. Ainsi, on note que les périodes d'apparition des nouvelles techniques sont relativement homogènes d'un site à l'autre, même si elles ne sont pas parfaitement synchrones. L'apparition de la pierre dans la plupart des constructions n'entraîne pas la disparition des matériaux périssables dont l'utilisation perdure sur tous les sites de façon importante jusqu'à la fin de l'époque romaine, souvent au côté de murs au moins en partie maçonnés.

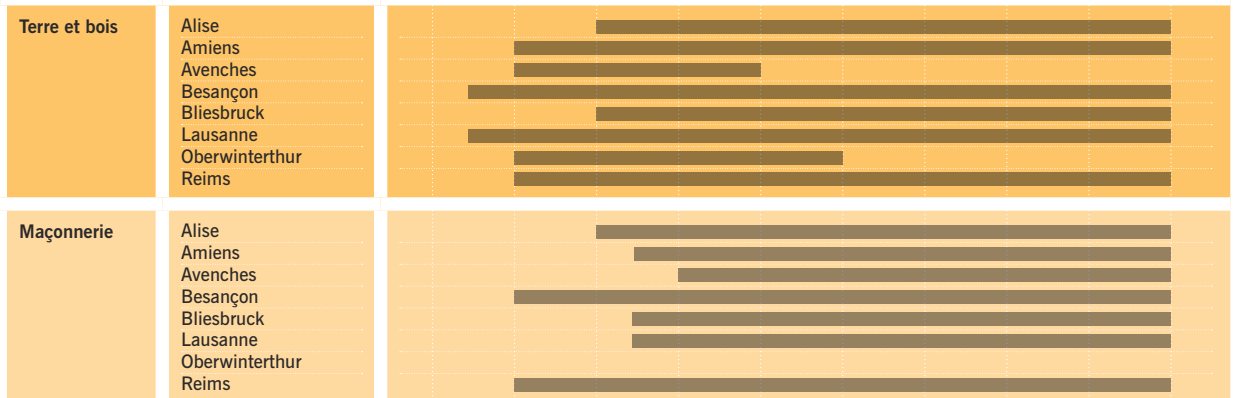
Besançon et Reims se démarquent clairement au niveau de l'ensemble des matériaux mis en œuvre. Ces deux capitales de cité, qui prennent la suite d'*oppida*, adoptent très précocement les nouvelles techniques de construction et connaissent une évolution parallèle. Au tout début du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, les premiers

-50 -1/+1 50 100 150 200 250 300 350 400

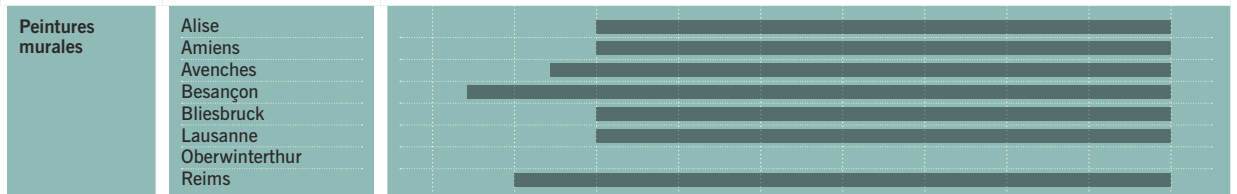
## FONDATIONS



## ÉLÉVATIONS



## FINITIONS



## SOLS



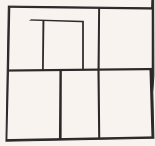


4. Dans ce tableau montrant l'évolution des techniques de construction, on voit que la pierre n'apparaît qu'à partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, et ne se généralise que dans la deuxième moitié, voire à la fin du 1<sup>er</sup> siècle. Les autres éléments attribués à la tradition constructive romaine se développent également massivement à partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle. 5. Planche synthétique des types de maisons rencontrés.

type 1 : Lausanne, Chavannes 11, bâtiment nord



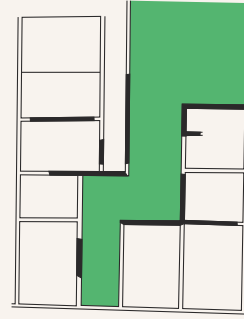
type 4 : Avenches, insula 15



type 2 : Bliesbruck, quartier ouest, maison 4



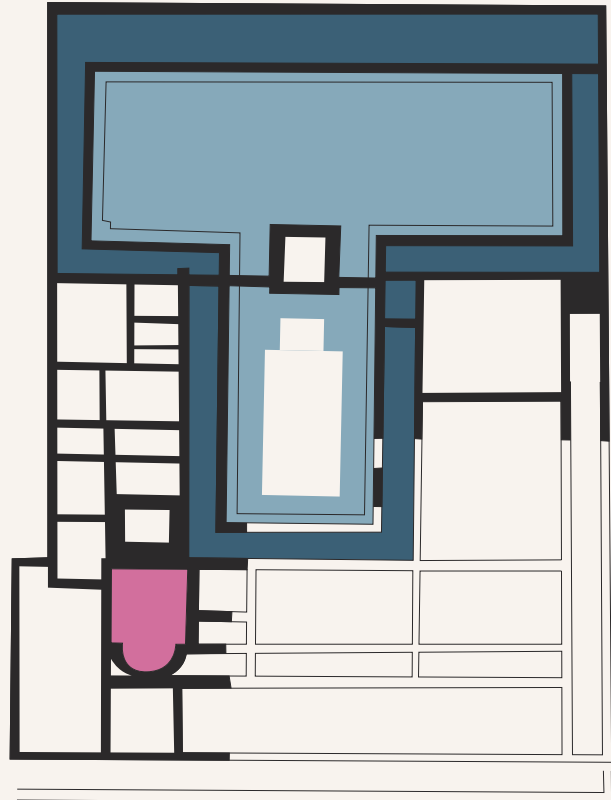
type 3 : Lausanne, Chavannes 11, ensemble B, état 7



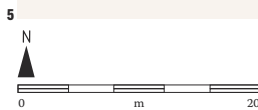
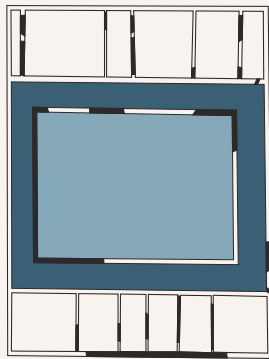
type 4 : Beaumont-sur-Oise, bâtiment 1



type 6 : Avenches, insula 13, domus est



type 5 : Amiens, Palais des Sports, maison 2, état 3



- péristyle
- pièce d'apparat
- hypocauste
- cour
- cave
- portique

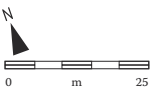
État 1 : première moitié du 1<sup>er</sup> siècle



État 3 : vers 70



État 4 : vers 110



soubassements en pierre sont installés et ce pour la quasi-totalité des maisons fouillées, soit au moins un demi-siècle plus tôt que dans les autres agglomérations. De même, on voit à Besançon l'apparition de briques d'adobe dans l'ensemble des constructions du début de la période augustéenne ; le même phénomène est observable au début du 1<sup>er</sup> siècle à Reims. Ce sont également les seuls sites où ces techniques sont attestées dans un nombre important de maisons. Cependant, l'essentiel des bâtiments de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère restent encore principalement de tradition gauloise, puisque les briques crues sont intégrées à une ossature de bois reposant sur des sablières basses et que tous les sols sont en terre battue. Dès le début du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, de nouveaux éléments architecturaux de tradition romaine apparaissent. Là encore, on retrouve un décalage d'au moins un demi-siècle avec les autres agglomérations.

Pour résumer, les constructions à ossature de bois et remplissage de terre caractérisent la première période d'occupation des différents sites. L'évolution est rapide avec la mise en place de solins en pierre sèche ou maçonnés, qui renforcent la résistance des bâtiments en les protégeant de l'humidité. Le milieu du 1<sup>er</sup> siècle voit plus particulièrement l'apparition de fondations plus importantes sur lesquelles prennent place des élévations soit totalement en pierre, soit composées de soubassements en pierre et d'une élévation en matériaux périssables. Dans la majorité des maisons, à partir de cette période, ces différentes techniques de construction coexistent, les murs porteurs étant au moins partiellement en pierre, alors que les autres murs sont en architecture mixte ou en terre et bois. Cette introduction de la pierre s'accompagne de l'apparition de techniques allogènes : les sols bétonnés, les sols décorés de mosaïques, les murs recouverts de peintures murales et les toitures en tuiles.

### Les types de maisons et leur évolution dans le parcellaire

L'analyse des différents éléments structurels permet de réfléchir à une classification des maisons. Pour cela, plusieurs critères ont été plus particulièrement pris en compte : la morphologie de la maison, la surface qu'elle occupe au sol, les aménagements structurants principaux et, dans une moindre mesure, la chronologie. Plusieurs types ont ainsi été mis en évidence [III. 5].

Le premier correspond aux maisons les plus petites dont la surface est inférieure à 50 m<sup>2</sup>. Tous les exemples repérés présentent des traces d'activités artisanales. Tous ces bâtiments disparaissent à la fin du 1<sup>er</sup> siècle, ce qui tend à conforter l'idée que les surfaces habitées vont en augmentant à partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle. Le deuxième type regroupe les maisons en bande, ouvrant sur la rue par leur petit côté. Ces

6. Il apparaît clairement sur le site d'Amiens, Palais des Sports (Binet, 2011) que les premières maisons sont inscrites dans un parcellaire préétabli. Lors de la densification du quartier, les parcelles restent globalement les mêmes. D'autres maisons seront ensuite installées dans les espaces vides et leur plan s'adapte.

bâtiments, dont la surface ne dépasse pas 300 m<sup>2</sup> lors de leur construction, représentent le type caractéristique des habitations des artisans-commerçants des agglomérations secondaires. Elles sont présentes tout au long de la période romaine et subissent de nombreuses transformations internes au cours de leur existence. On y remarque une persistance forte de l'utilisation du bois. Le troisième type correspond aux maisons organisées autour d'une cour centrale, dans lesquelles les activités économiques sont installées. La majorité des surfaces de ces parcelles s'échelonne entre 100 et 400 m<sup>2</sup>. La plupart des bâtiments de plus de 400 m<sup>2</sup> ont livré des éléments attestant une certaine richesse des propriétaires, sans doute des commerçants aisés. Les maisons moyennes de plan irrégulier représentent la quatrième catégorie, chacune d'entre elles présentant un plan qui lui est propre, bien qu'elles possèdent les mêmes éléments structurants. Cela conforte l'idée qu'il n'existe pas de plan type des maisons. Enfin, les demeures des élites sont regroupées dans les deux dernières catégories. Là encore, les surfaces couvrent un large éventail qui conduit à les répartir dans deux types distincts : le type 5 regroupe les « petites » maisons à péristyle dont la superficie est inférieure à 2 000 m<sup>2</sup> et le type 6 toutes les autres. Il semble en effet que ces différences de taille traduisent une gradation de l'importance des propriétaires au sein de la classe dirigeante.

L'ensemble des *domus* fouillées sont installées sur de vastes surfaces résultant de la réunion de plusieurs parcelles antérieurement occupées par des maisons de petite taille, construites en matériaux légers. Ces premières constructions sont déjà souvent installées dans un système parcellaire. Deux exemples bien connus sont particulièrement parlants. Sur le site du Parking de la Mairie à Besançon, on trouve dès la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère de petites maisons en adobe installées selon la même

organisation que les bâtiments de La Tène finale. La zone est arasée au début du I<sup>er</sup> siècle, pour permettre l'installation de deux *domus* et de bâtiments à vocation artisanale. Le site d'Amiens, Palais des Sports, présente une évolution similaire un demi-siècle plus tard [III. 6] (Binet, 2011). Le même système de réutilisation du parcellaire précédent se retrouve dans les agglomérations secondaires, en particulier à Bliesbruck, Lausanne ou Oberwinterthur. Ainsi, l'organisation et la répartition des différents espaces ne varient pas ou peu durant toute la période romaine, les seuls changements remarquables concernant les modes de construction des bâtiments.

L'habitat « à la romaine » est donc principalement illustré par les maisons à péristyle, les *domus*, dans les capitales de cité. Les maisons plus modestes sont établies selon des plans relativement simples et conservent des éléments de construction de tradition indigène. Il ressort qu'après la conquête des Gaules, dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, aucune rupture n'est constatée dans les matériaux utilisés. Cette période est caractérisée par la présence de maisons de petite taille dont les murs sont exclusivement réalisés en terre et en bois. Les premiers véritables changements interviennent dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, mais restent encore isolés. Il faut attendre la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle pour que ce phénomène touche simultanément l'ensemble des villes, avec la mise en place de bâtiments de taille plus importante, et le recours plus fréquent à la pierre, aux sols construits décorés ou non et aux peintures murales. Par son évolution, ses plans ou les techniques architecturales mises en œuvre pour sa construction, la maison urbaine de Gaule Belgique et des Germanies s'intègre pleinement aux dynamiques qui traversent l'architecture domestique des provinces nord-occidentales de l'Empire romain.

#### Références bibliographiques

- ALBERTI G., 2009, *La maison urbaine gallo-romaine en Gaule Belgique et dans les Germanies*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 4 vol., 1297 p. <http://www.theses.fr/2009STRA1059#>
- BERTI ROSSI S., MAY CASTELLA C., 2005, *Trois siècles d'histoire à Lousoy. La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990*. Archéologie, architecture et urbanisme, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, « Cahiers d'archéologie romande » 102, « Lousoy » 8, 392 p.
- BINET É. (dir.), 2011, *Évolution d'une insula de Samarobriva au Haut-Empire. Les fouilles du « Palais des Sports/Coliseum » à Amiens (Somme)*, Amiens, n° spécial de la Revue archéologique de Picardie, 27, 444 p.
- BORGARD P., 1996, *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines*, Actes du colloque d'Avignon (11-13 novembre 1994), Avignon, Association pour la promotion de la recherche archéologique en Vaucluse, « Documents d'archéologie vauclusienne » 6, vol. 1, 262 p.
- CHAZELLES C.-A. DE, 1997, *Les maisons en terre de la Gaule méridionale*, Montagnac, M. Mergoil, « Monographies instrumentum » 2, 231 p.
- DESBAT A. (dir.), 1994, *La maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal*, Paris, CNRS (55<sup>e</sup> supplément à *Gallia*), 276 p.
- FUCHS M., 2003, *La Maison d'Amour et des Saisons. Construction et décor d'un quartier d'Avenches. L'insula 10 Est et la peinture murale sévérienne*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne, 689 p.
- GOUDINEAU C., 1979, *Les fouilles de la maison au Dauphin, recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine*, Paris, Éditions du CNRS (37<sup>e</sup> supplément à *Gallia*), 325 p.
- GROS P., 2001, *L'architecture romaine du début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*. 2. Maisons, palais, villas et tombeaux, Paris, Picard, 527 p.
- GUILHOT J.-O., GOY C., 1992, *20 000 m<sup>3</sup> d'histoire : les fouilles du parking de la Mairie à Besançon*, catalogue d'exposition Musée des Beaux-arts et d'archéologie, Besançon, 23 mai-5 octobre 1992, Besançon, Musée des Beaux-arts et d'archéologie, 399 p.
- LASFARGUES J. (dir.), 1985, *Architectures de terre et de bois : l'habitat privé des provinces occidentales du monde romain : antécédents et prolongements, protohistoire, Moyen Âge et quelques expériences contemporaines*, actes du 2<sup>e</sup> congrès archéologique de Gaule méridionale (Lyon, 2-6 novembre 1983), Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 191 p.
- MEYLAN F., 2005, *Les influences romaines dans l'architecture et l'urbanisme de l'oppidum de Bibracte (Mont Beuvray)*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 4 vol., 696 p.
- SATRE S., 2007, *L'évolution de l'habitat urbain des classes dirigeantes en Gaule et dans les Germanies sous le Haut-Empire*, Thèse de doctorat, Université de Aix-en-Provence/Marseille, 3 vol., 737 p.